

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Barrière de fluide FDA 34

Section 1. Identification

identificateur de produit GHS	: Barrière de fluide FDA 34
Code produit	: BFFDA34
Nom chimique	: Déc-1-ène, un homopolymère hydrogéné déc-1-ène, des oligomères, hydrogénés
D'autres moyens d'identification	: Le 1-décène, un homopolymère hydrogéné; homopolymère hydrogéné décène; Polydécène Hydrogenated; 1-décène hydrogéné; Déc-1-ène, un homopolymère hydrogéné liquide.
Type de produit	:

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisations identifiées

Indisponible.	
Utilisations déconseillées	Raison
Indisponible.	

Coordonnées du fournisseur	: Royal Purple, Inc. 1 Royal Purple Lane Porter, Texas 77365 USA Téléphone: 281-354-8600 Téléphone d'urgence: 281-354-8600
----------------------------	---

numéro de téléphone d'urgence (avec les heures d'ouverture)	: 24 h. CHEMTREC 1-800-424-9300 / 1-703-527-3887 internationale
--	---

Section 2. Identification des dangers

Statut OSHA / HCS	: Ce matériel est considéré dangereux selon la norme OSHA Hazard Communication (29 CFR 1910.1200).
-------------------	--

Classification de la substance ou du mélange	: DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
--	---------------------------------------

Éléments d'étiquetage SGH

pictogrammes de danger

:



mot signal	: Danger
------------	----------

Mentions de danger	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
--------------------	---

Conseils de prudence Prévention

: N'est pas applicable.

Réponse	: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomissement.
---------	---

Espace de rangement	: Garder sous clef.
---------------------	---------------------

Disposition	: Éliminer le contenu et contenant conformément aux règles locales, régionales, nationales et réglementations internationales.
-------------	--

Risques non classés ailleurs	: Aucun connu.
------------------------------	----------------

Section 3. Composition / informations sur les composants

Substance / préparation	: Substance
Nom chimique	: Déc-1-ène, un homopolymère hydrogéné déc-1-ène, des oligomères, hydrogénés
D'autres moyens d'identification	: Le 1-décène, un homopolymère hydrogéné; homopolymère hydrogéné décène; Polydécène Hydrogenated; 1-décène hydrogéné; Déc-1-ène, un homopolymère hydrogéné

numéro CAS / autres identifiants

Numero CAS : 68037-01-4

nom des composants	%	Numero CAS
Déc-1-ène, un homopolymère hydrogéné déc-1-ène, des oligomères, hydrogénés	100	68037-01-4

Toute concentration présentée comme une plage est de protéger la confidentialité ou est due à la variation de lot.

Il n'y a pas d'autres ingrédients présents qui, selon les connaissances actuelles du fournisseur et dans les concentrations d'application, sont classés comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

limites d'exposition professionnelle, le cas échéant, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers secours

Description des premiers soins nécessaires

Lentilles de contact	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez et retirez toute lentille de contact. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin si l'irritation se produit.
peau	Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si elle ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, la respiration artificielle ou de l'oxygène par du personnel qualifié. Il peut être dangereux pour la personne l'aide à donner la respiration artificielle bouche-à-bouche. Consulter un médecin si des effets néfastes sur la santé persistent ou sont graves. Si elle est inconsciente, placer en position de récupération et consulter un médecin immédiatement. Maintenir les voies respiratoires ouvertes. Desserrer les vêtements comme un col, une cravate, une ceinture ou ceinture.
Contact avec la	Laver la peau contaminée avec du savon et de l'eau. Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les réutiliser.
Ingestion	:::: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre anti-poison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires le cas échéant. Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si le matériel a été avalé et la personne exposée est consciente, donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade comme vomissements peuvent être dangereux. Risque d'aspiration en cas d'ingestion. Peut pénétrer dans les poumons et causer des dommages. Ne pas faire vomir. En cas de vomissements, il faut garder la tête basse afin que vomissements dans les poumons. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Si elle est inconsciente, placer en position de récupération et consulter un médecin immédiatement. Maintenir les voies respiratoires ouvertes. Desserrer les vêtements comme un col, une cravate, une ceinture ou ceinture.

La plupart des symptômes / effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé

Lentilles de contact	: Aucun effet significatif ou danger critique.
Inhalation	: Aucun effet significatif ou danger critique.
la peau	: Aucun effet significatif ou danger critique.
Ingestion Contact avec	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Surexposition Signes / symptômes

Lentilles de contact	: Aucune donnée spécifique.
peau	:: Aucune donnée spécifique.
Contact avec la	Aucune donnée spécifique.

Section 4. Premiers secours

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent inclure les éléments suivants: nausées ou vomissements

Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires, le cas échéant

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si grand des quantités ont été ingérées ou inhalées.

traitements spécifiques : Aucun traitement spécifique.

Protection des secouristes : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou sans formation adéquate. C'est possible dangereux pour la personne fournissant une aide à bouche-à-bouche.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures de lutte contre les incendies

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utilisez un extincteur approprié pour combattre le feu environnant.

Moyens d'extinction : Ne pas utiliser le jet d'eau.

chimique : Dans un incendie ou d'une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

spécifiques dus au produit : Aucune donnée spécifique.

thermique dangereux Dangers

Produits de décomposition

Mesures spéciales de protection pour les pompiers : circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne de la proximité de l'incident s'il y a un incendie. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou sans formation adéquate.

protection spéciale : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire équipement de protection et autonome approprié (ARA) avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

équipement pour les pompiers

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

les environs. Garder le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Évitez de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Portez un respirateur adapté quand la ventilation est inappropriée. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié.

Pour les intervenants d'urgence: Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la

Section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir aussi les informations contenues dans « Pour le personnel non urgents ».

non-urgence

Précautions environnementales : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou sans formation adéquate. Évitez les égouts et les égouts. Informer les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Pour le personnel

petit déversement : Arrêter la fuite si sans risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Avec de l'eau et Diluez éponger si soluble dans l'eau. En variante, ou si insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient d'élimination des déchets approprié. Élimination par un entrepreneur d'élimination des déchets.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- déversement grand** :
- Arrêter la fuite si sans risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. libération d'approche face au vent de. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et recueillir les fuites avec un matériau non-combustible, absorbant, par exemple du sable, la terre, la vermiculite, la terre de diatomées et le placer dans un récipient pour élimination selon la réglementation locale (voir section 13). Élimination par un entrepreneur d'élimination des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent poser le même danger que le produit déversé. Remarque: voir la section 1 pour les informations de contact d'urgence et de l'article 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Mesures protectives** :
- Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas avaler. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs ou le brouillard. Conserver dans le récipient d'origine ou une alternative homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement fermé lorsqu'il ne sert pas. Les contenants vides contiennent des résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le contenant.
- Conseils sur l'hygiène professionnelle** :
- Manger, boire et fumer devrait être interdit dans les zones où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans des aires de repas. Voir également la section 8 pour obtenir des informations supplémentaires sur les mesures d'hygiène.
- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** :
- Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver dans le contenant original à l'abri des rayons du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (voir la section 10) et de la nourriture et des boissons. Garder sous clef. Garder le contenant hermétiquement fermé jusqu'à utilisation. Les conteneurs qui ont été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Ne pas entreposer dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

d'exposition professionnelle

Aucun.

- Contrôles techniques appropriés** :
- Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs à l'air contaminants.

- Contrôle de l'exposition environnementale** :
- Les émissions provenant de la ventilation ou l'équipement de processus de travail doivent être vérifiés pour assurer qu'ils se conformer aux exigences de la législation de protection de l'environnement. Dans certains cas, les laveurs, les filtres des fumées ou des modifications techniques à l'équipement de traitement seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle Limites

- Mesures d'hygiène** :
- Se laver les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes et à la fin de la période de travail. Des techniques appropriées devraient être utilisées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Veiller à ce que les douches oculaires et des douches de sécurité sont proches de l'emplacement du poste de travail.
- Protection des yeux / du visage** :
- lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique que cela est nécessaire pour éviter l'exposition aux projections liquides, aux aérosols, des gaz ou des poussières. En cas de contact est possible, la protection suivante doit être portée, à moins que l'évaluation indique un degré plus élevé de protection: lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection des mains

Résistants aux produits chimiques, des gants imperméables et conformes à une norme approuvée doivent être portés en tout temps lors de la manipulation de produits chimiques si une évaluation des risques indique que cela est nécessaire. Compte tenu des paramètres spécifiés par le fabricant de gants, vérifier lors de l'utilisation que les gants conservent encore leurs propriétés protectrices. Il convient de noter que le temps de percée pour tout matériau des gants peut être différent pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être estimée avec précision.

Protection du corps

: Équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche à accomplir et les risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection de la peau Autres

: Des chaussures adéquates et des mesures de protection de la peau supplémentaires devraient être sélectionnés en fonction de la tâche à exécuter et les risques encourus, et être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

:: Utiliser un respirateur, purificateur d'air ou à adduction d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques indique que cela est nécessaire. sélection du respirateur doit être fondé sur les niveaux d'exposition prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique

: Liquide.

Couleur

Indisponible.

Odeur

:: Indisponible.

Seuil de l'odeur

: disponible.

pH

disponible.

Point de fusion

: <-57 ° C (<-70,6 ° F)

Point d'ébullition

: 217-419 ° C (422,6 à 786,2 ° F)

d'éclair

: fermée: 229 ° C (444,2 ° F)

Taux d'évaporation

Indisponible.

Inflammabilité (solide, gaz)

: Indisponible.

explosifs limites supérieure et inférieure (inflammables)

: Indisponible.

La pression de vapeur

<0 kPa (<0 mm Hg) [température ambiante]

Densité de vapeur

Indisponible.

Densité relative

::: Indisponible.

Solubilité

Indisponible.

solubilité dans l'eau

: <0 g / l

Coefficient de partage:

::: > 6.5 Non

n-octanol / eau

température d'auto-inflammation Point

: 343-369 ° C (649,4 à 696,2 ° F) Coupe

Température de décomposition

: Indisponible.

Viscosité

: Cinématique (40 ° C (104 ° F)): 0.174 cm²/s (17,4 Cst) Non

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses composants.

Stabilité chimique

: produit est stable.

Possibilité de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

: Aucune donnée spécifique. Le

Section 10. Stabilité et réactivité

matières incompatibles

:

donnée spécifique.

Produits de décomposition dangereux

:

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Aucune

Section 11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit /	Résultat	Espèce	Dose	Exposition
Déc-1-ène, un homopolymère hydrogéné déc-1-ène, des oligomères, hydrogénés	Oral LD50	Rat	3600 mg / kg	-

Irritation / corrosion

Indisponible.

Sensibilisation

Indisponible.

Mutagénicité

Indisponible.

carcinogénicité

Indisponible.

Toxicité pour la reproduction

Indisponible.

tératogénicité

Indisponible.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)

Indisponible.

la toxicité des organes cibles (exposition répétée)

Indisponible.

Nom de danger

Aspiration	Résultat
Déc-1-ène, un homopolymère hydrogéné déc-1-ène, des oligomères, hydrogénés	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Informations sur les voies d'exposition probables

:

Voies d'entrée probables: par voie orale, cutanée, inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

Lentilles de contact

:

Aucun effet significatif ou danger critique.

Inhalation

:

Aucun effet significatif ou danger critique.

la peau

:

Aucun effet significatif ou danger critique.

Ingestion Contact avec

:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Les symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Lentilles de contact

:

Aucune donnée spécifique.

Ingestion Inhalation Contact avec la peau

:

Aucune donnée spécifique.

:

vomissements Aucune donnée spécifique.

:::

Les symptômes néfastes peuvent comprendre les éléments suivants: nausées ou

Section 11. Informations toxicologiques

Effets différés et immédiats et les effets aussi chroniques d'une exposition à court et à long terme

L'exposition à court terme

: Indisponible.

Effets potentiels différés

: Indisponible.

L'exposition à long terme

Effets potentiels immédiats

: Indisponible.

Effets potentiels différés

: Indisponible.

Effets chroniques potentiels

Indisponible.

Effets immédiats

: Aucun effet significatif ou danger critique.

carcinogénicité

: Aucun effet significatif ou danger critique.

Mutagénicité

: Aucun effet significatif ou danger critique.

tératogénicité

: Aucun effet significatif ou danger critique.

effets sur le développement

: Aucun effet significatif ou danger critique.

Effets sur la fertilité

: Aucun effet significatif ou danger critique.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë estime Effets

Indisponible.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Indisponible.

Persistance et dégradabilité

Indisponible.

Potentiel bioaccumulatif

Nom du produit /	LogP _{ow}	BCF	Potentiel
Déc-1-ène, un homopolymère hydrogéné déc-1-ène, des oligomères, hydrogénés	> 6.5	-	haute

Mobilité dans le sol

Coefficient de partage sol / eau (K_{oc})

: Indisponible.

D'autres effets indésirables

: Aucun effet significatif ou danger critique.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination : La production de déchets doit être évitée ou réduite autant que possible. L'élimination de ce produit, des solutions et des sous-produits doivent en tout temps se conformer aux exigences de la protection de l'environnement et de la législation de l'élimination des déchets et des exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par une entreprise d'élimination des déchets. Les déchets ne doivent pas être mis au rebut à l'égout non traités à moins entièrement conforme aux exigences de toutes les autorités compétentes. Déchets d'emballage doivent être recyclés. Incinération ou enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage est impossible. Ce matériau et son récipient doivent être éliminés de manière sûre. Il faut prendre soin lors de la manipulation des conteneurs vides non nettoyés ou rincés. Conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

	Classification DOT	Classification TDG	IMDG	IATA
numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.

Précautions particulières pour l'utilisateur : **Transport dans les locaux de l'utilisateur:** toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. Veiller à ce que les personnes transportant le produit de savoir quoi faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac conformément à l'annexe II : Indisponible.

de la convention Marpol 73/78 et au recueil

IBC

Section 15. Informations réglementaires

Règlements fédéraux des États-Unis : **TSCA 8 (a) CDR exemption Exempt / partielle:** Cette substance est répertoriée ou exclue. Cette substance est répertoriée ou exclue.

Clean Air Act Section 112 (b) les polluants atmosphériques dangereux (HAP) : Non listé

Clean Air Act Section 602 substances de la classe I : Non listé

Clean Air Act Section 602 substances de la classe II : Non listé

DEA Liste I des produits chimiques (précurseurs chimiques) : Non listé

DEA Liste des produits chimiques (II __gVirt_NP_NNS_NNPS<__ Essential Chemicals) : Non listé

SARA 302/304

Composition / Information sur les composants

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ : N'est pas applicable.

SARA 311/312

Classification : N'est pas applicable.

Composition / Information sur les composants

Aucun produit n'a été trouvé.

Réglementations d'État

Massachusetts : Ce matériau ne figure pas.

Section 15. Informations réglementaires

York : Ce matériau ne figure pas.

New Jersey : Ce matériau ne figure pas.

Pennsylvanie : Ce matériau ne figure pas.

Californie prop. 65 de New

Ce produit ne sait pas contenir de produits chimiques classé cancérigène ou toxiques pour la reproduction.

Listes internationales

Inventaire national

Australie : Cette substance est répertoriée ou exclue.

Canada : Cette substance est répertoriée ou exclue.

Chine : Cette substance est répertoriée ou exclue.

L'Europe : Cette substance est répertoriée ou exclue.

Japon : Cette substance est répertoriée ou exclue.

Malaisie : Non déterminé.

Nouvelle-Zélande : Cette substance est répertoriée ou exclue.

Philippines : Cette substance est répertoriée ou exclue.

République de Corée : Cette substance est répertoriée ou exclue.

Taïwan : Cette substance est répertoriée ou exclue.

Section 16. Autres informations

Procédure employée pour déterminer la classification

Classification	Justification
Aspic. Tox. 1, H304	L'avis des experts

Histoire

Date d'édition / Date de
révision Version

:: 1

Des abréviations

: ATE = estimation de toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques IATA = Association internationale du transport aérien CVI = conteneurs en vrac intermédiaires IMDG = marchandises dangereuses par le Protocole de 1978. (« MARPOL » = pollution marine) NU = Nations Unies 06/05/2015
Code maritime international LogKoe = coefficient de partage octanol / eau

MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973 telle que modifiée

 Indique l'information qui a changé depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucune de ses filiales, assume toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document.

La détermination finale de la convenance de tout matériel est la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.